

*Compte rendu de la cour princière du 22 août 315  
Tel que noté par Ceridwen Abiani*

*Présents :*

*Prince – Élémas IV*

*Princesse – Isabelle Delorme*

*Guardien du Pacte – Balzème Desfontes*

*Préfet Militaire – Ulrich Aerann*

*Préfet Commercial – Filipe Delorme*

*Préfet Diplomatique – Jonas Tyssère – En remplacement d'Armand Dessaulès*

*Préfet Religieux – Édouard Ducharme*

*Capitaine du Bataillon Sacré - Nathaniel Lancerte*

*Bailli des Campagnes temporaire – Charles Lobillard*

*Scribe Princièr – Ceridwen Abiani – En remplacement d'Ellyn de Mirabelle*

*1) Bartholomeo Souard demande l'élection d'un conseil de 5 pour la tenue de la douane entre Ébène et Ardaros. Il suggère Robert de Guisecogne, Nathaniel Lancerte, Zeryab Nazem, Filipe Delorme et Armand Dessaulès.*

*a. Le conseil princier formera un conseil de 5, dont Hestia de Corail fera partie. Chaque autre membre du conseil sera décidé par chacun des préfets ou bailli du conseil princier.*

*2) Zeryab Nazem demande compensation pour le délai des recherches pour la prison des Saulnières*

*a. Le conseil ne fera pas de compensation, mais trois érudits – par l'entremise d'utilisation de faveurs données au conseil- seront mandatés pour avancer les recherches. Ces érudits sont Sacha Kardayak, Karim Nazem et Dalia Volpino.*

*3) Jean Lamontagne demande que les cargaisons mensuelles de fer et de vivres promises à la garde d'Ébène soient remises en place, puisqu'elles ont été arrêtées lors de l'élection du nouveau préfet commercial.*

*a. Un contrat sera établi entre Jean Lamontagne et le préfet commercial pour poser les détails de l'entente sur papier.*

*4) Le Beffroi de Valcour demande à avoir son indépendance de territoire pour ne pas être impliqué dans la guerre civile actuelle*

*a. Le problème sera à gérer avec leur seigneur, en l'occurrence Ulrich Aerann.*

*5) Pierre-Antoine Roquebrune remet, au nom de la guilde Bourgeoise d'Ébène, 15 carats à la couronne suite à l'attaque de campements des bandits des Écores*

*a. La bonne volonté de la Guilde bourgeoise d'Ébène devra être gardée en mémoire et remerciée comme il se doit le moment venu.*

*6) Charles Lobillard demande la remise en place de la milice d'Ambroise*

*a. Le préfet commercial se penchera sur les listes pour former les troupes. En attendant, 8 carats*

*seront versés, et une troupe chacune sera envoyée –par l'utilisation d'une faveur au conseil princier– par Jonas Tissère, Isabelle Delorme, Miro Dragovitch et Pénélope de Barbaraq*

*7) Filipe Delorme demande à discuter le cas de la poudre noire. (Remerciements à Sieur Wenceslas)  
a. Un permis sera probablement échu, et les contrevenants recevront des amendes, mais le point est remis au conseil suivant.*

*8) Jugement des Ébénois –Jeremiah Delorme, Bartholomeo Souard, Didi Belkassam, Betrys Alwyrth-arrétés suite à la lettre des bandits des (crocs ou écores ?)  
a. Les accusés sont absolus de toutes accusations passées, fondées ou non, à propos de la fleur de Jade et des bandits.*

## *DISCUSSIONS*

*1) Sieur Aerann mentionne que la sécurité du royaume est impliquée et qu'il ne voit pas pourquoi Robert de Guisogne ou Zeryab Nazem devrait être sur le conseil. Il admet par contre que Nathaniel Lancerte serait un bon choix. Les autres membres du conseil sont d'accord sur le fait que, si le conseil est une bonne idée, les candidatures proposées ne le sont pas nécessairement. Le prince propose Estia de Corail, puisque la douane serait installée sur ses terres. Sieur Aeran et Sieur Lancerte sont contre le fait de placer un marchand sur le conseil, puisque la douane est pour la sécurité, pas pour le commerce. Sieur Delorme est au contraire de l'avis que la douane tiens de l'économie puisqu'elle impose une taxe. Le prince propose que le conseil choisisse 5 personnes dans 5 branches différentes : un.e commerçant.e, un.e érudit.e, un.e militaire, un.e religieux.se et un.e représentant.e du peuple. Hestia de Corail s'impose comme représentante du peuple, alors que le conseil reste incertain quant aux autres candidatures. Sieur Aerann propose les différents préfets, mais le reste du conseil est contre, puisque les préfets sont utiles ailleurs. Sieur Aerann suggère donc que les membres du conseil répondent au préfet de leur branche. Le prince propose un droit de regard du bataillon sacré sur le conseil. Le conseil princier décide de laisser le choix des membres du conseil de douane à plus tard, mais Hestia de Corail en fait officiellement partie.*

*2) Sieur Aerann demande plutôt que des recherches aient lieu pour entraîner un garde de prison, puis rendre la formation disponible de façon plus large pour rentabiliser la chose. Sieur Delorme mentionne qu'une formation plus large serait peut-être plus appropriée qu'une simple formation de garde de prison. Sieur Aerann pense qu'une compensation financière pour Zeryab Nazem serait complètement ridicule et qu'il faudrait plutôt investir dans les geôles de Pélidor. Il explique que rendre un service puis demander compensation pour le service est ridicule. Sieur Aerann propose plutôt que 3 faveurs soit utilisées pour envoyer 3 érudits travailler sur la question. Le conseil est unanimement contre la compensation. Le conseil sélectionne Sacha Kardayak, Karim Nazem et Dalia Volpino pour travailler sur la formation d'un garde de prison.*

*3) Filipe Delorme explique qu'il a récemment reçu une missive de Jean Lamontagne lui indiquant qu'il lui devait des ressources, et demande à être mis au courant de l'entente établie avec son prédécesseur. Sieur Lamontagne dirigeait des escortes pour les pèlerins. Sieur Aeran souligne que les ressources*

données mensuellement à sieur Lamontagne sont des ressources bien investies. Sieur Delorme accepte de continuer le versement si sieur Lamontagne continue à mobiliser ses troupes. Sieur Tissère propose l'établissement d'un contrat clair entre Filipe Delorme et Jean Lamontagne quant à l'échange de services et de ressources. Le conseil approuve.

4) Le conseil décide unanimement que la chose est ridicule et que les conflits de territoires doivent se régler avec le seigneur possédant le territoire, et non avec le conseil princier. Sieur Aerann se dit prêt à s'asseoir avec le représentant du beffroi pour en discuter.

5)-

6) Sieur Lobillard fait compte de la discussion qu'il a eue avec le chef de la milice d'Ambroise. Historiquement, la couronne payait 20 carats de façon mensuelle pour la tenue de la milice. Sieur Lobillard explique toutefois que la milice n'en demande que 8 par mois pour pouvoir fonctionner correctement, ainsi que des gens déjà formés pour s'y joindre. Sieur Aerann propose de mettre des terrains d'entraînement à la disposition de la milice et du royaume. Sieur Lobillard explique que la milice demande plus d'hommes et femmes, puisque les badits des Crocs continuent d'attaquer les campagnes. Il propose que l'on envoie des troupes choisies aléatoirement parmi celle des gens devant des faveurs à la couronne. Sieur Aerann mentionne que former des troupes explicitement pour la chose serait plus efficace, et Sieur Delorme explique que ce serait aussi plus rentable. Ce dernier propose de chercher des faveurs de gens ayant des boutiques pour recueillir des carats, puis de former des troupes. Sieur Delorme propose finalement de fournir les carats en attendant, ainsi que 4 troupes choisies dans les faveurs dues à la couronne, d'ici à ce que des troupes soient formées explicitement pour la milice. La princesse souligne que c'est la meilleure option pour les paysans puisque qu'ils seront plus en sécurité et n'auront pas à quitter leurs terres ou à les défendre eux-mêmes. Les troupes envoyées sont demandées à Jonas Tissère, Isabelle Delorme, Miro Dragovitch et Pénélope de Barbaraq.

7) Sieur Delorme explique qu'il ne tient pas à légiférer le commerce de poudre noire, mais qu'il tient à s'assurer qu'elle ne soit pas utilisée contre le royaume. Il propose l'accord d'un permis annuel au coût de 5 ou 6 carats pour l'utilisation de la poudre. Sieur Desfontes demande si on ne pourrait pas en profiter pour remercier Sieur Wenceslas pour ses services en le faisant responsable de ces permis, vu son grand intérêt pour le sujet de la poudre noire. Sieur Tyssère mentionne que les bandits des écores utilisent la poudre et que placer un permis affaiblirait le peuple d'Ébène contre ces bandits. Sieur Wenceslas serait donc une idée bancal, puisqu'il est fermement contre l'usage de la poudre et pourrait refuser d'émettre tout permis. Le Prince se questionne sur le lieu de fabrication de la poudre noire des bandits des écores. Sieur Lancerte affirme que la poudre n'est pas nécessaire à la guerre. Sieur Delorme rappelle que le conseil a décidé lors du dernier conseil restreint d'instaurer un permis et qu'il ne leur reste plus qu'à décider de comment les légiférer. Il propose que l'on donne des permis avec des balises claires pour que la poudre noire soit utilisée contre les bandits et les ennemis extérieurs, mais exclue durant les guerres internes seigneuriales. Sieur Tissère proteste qu'il ne fait pas demander aux protecteurs du royaume de payer pour le protéger. Au contraire, il faudrait plutôt donner des amendes aux contrevenants, par exemple leur faire payer le coût du déplacement de l'armée royale. La décision finale est reportée au prochain conseil par manque de temps.

8) *Sieur Lancerte défend que la couronne ne négociera pas avec des malfrats, et explique que les arrestations étaient un stratagème pour pousser les bandits à relâcher l'envoyé d'Ardaros. Il souligne que le sacrifice d'Armand Dessaulès a grandement aidé la cause. Il affirme ensuite que les emprisonnés n'ont aucunement été reconnus coupable de quoi que ce soit et que leur participation à la ruse doit être prise en compte dans leur jugement. Sieur Delorme s'étonne qu'une missive de bandit puisse servir de preuve contre des citoyens d'Ébène. Lancerte demande qu'on accorde aux emprisonnés l'absolution, et sieur Desfontes rappelle qu'il faudra formuler le tout pour ne pas les absoudre de tout mais seulement des choses dont ils ont été accusés précédemment dans cette affaire. Sieur Delorme propose d'annoncer qu'une lettre de bandits ne sera jamais une preuve et de remercier les emprisonnés. Sieur Aerann demande toutefois qu'une enquête ai lieu. Le conseil décide que les emprisonnés seront absolus de toutes accusations passée, fondées ou non, en ce qui a trait à la fleur de Jade et des bandits.*

Vingt-et-unième jour d'août,  
Trois cent quinzième année de l'ère royale  
Cité d'Or

Honorables conseillers,

En tant que scribe officielle du conseil princier, je vous remets par la présente le bilan financier ratifié du trésor ébénais tel que comptabilisé par le préfet des Quartiers Sud, messire Filipe d'Abhor



## Trésor total

*En date du vingt-et-un août 315*

Revenus commerciaux : 25 carats (+0)

Impôts des campagnes : 55 carats (+5)

Taxes des pèlerins : 45 carats (+0)

Solde antérieur : 43 carats

Total du trésor: 168 carats

Le trésor au jour du vingt-et-un août 315 se distingue des prévisions rédigées en mai 315 de par une augmentation des impôts perçus dans les campagnes d'Or. Les brigands des Crocs n'ayant guère attaqué le fief princier, celui-ci a pu reprendre des activités presque normales.



## Dépenses

*Prévisions jusqu'au 25 septembre 315*

Bataillon sacré et milice d'Ambroise : 20 carats (+0)

Hébergement des pèlerins : 15 carats (+0)

Entretien des docks : 20 carats (+0)

Entretien du palais et des Neufs Jardins : 20 carats (+0)

Demandes ponctuelles des campagnes : 25 carats (+0)

Envoi d'une aide à la reconstruction des geôles du Noble Cercle : 10 carats (+10)

Paiement des frais de déplacement pour l'opération du Havre d'Orre : 20 carats (+20)

Total des dépenses : 130 carats

Les dépenses se sont stabilisées lors de l'été. Cependant, des frais ponctuels de 10 carats et 20 carats ont respectivement été occasionnés par la reconstruction de la prison du Noble Cercle et l'opération militaire et d'enquête sur le Havre d'Orre à Abhor.

---

# Fond d'urgence

*En date du vingt-et-un août 315*

Total du trésor : 168 carats

Total des dépenses : 130 carats

Trésor disponible pour le fond d'urgence : 38 carats

Le conseil princier dispose d'une somme de 38 carats à investir -ou à conserver- jusqu'au 25 septembre 315.

---

Ellyn de Mirabelle  
Scribe du palais d'Or



